Planteurs de Soubré, des Acteurs Stratèges : Logiques Paysannes et Adaptation dans la Filière Hévéicole dans la Sous-Préfecture de Soubré (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire)

Akotto Ulrich Odilon ASSI,
Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa
akoto8assi@gmail.com

Résumé

L'hévéaculture occupe une place croissante dans les systèmes agricoles de la sous-préfecture de Soubré, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Face aux contraintes économiques, techniques et institutionnelles de la filière, les producteurs développent diverses stratégies pour maintenir la rentabilité de leurs exploitations et sécuriser les revenus des ménages. Cette étude analyse les logiques qui orientent leurs choix techniques, économiques et organisationnels. La méthodologie repose sur des enquêtes réalisées auprès de 205 producteurs répartis dans douze villages. Les données ont été traitées à l'aide des logiciels IBM SPSS, Microsoft Excel et ArcGIS 10.4. L'analyse montre que 65 % des planteurs pratiquent une hévéaculture traditionnelle et que 90 % n'utilisent aucun intrant chimique. La saignée est réalisée par des professionnels dans 88,73 % des exploitations. Les revenus sont principalement consacrés à la santé, à l'éducation et à l'alimentation. La diversification agricole est largement adoptée, tandis que l'adhésion aux coopératives demeure très faible (0,98 %).

Mots-clés : *hévéaculture ; stratégies paysannes ; adaptation; sous-préfecture ; Soubré*

Abstract

Rubber cultivation is playing an increasingly important role in the agricultural systems of the Soubré subprefecture, in southwestern Côte d'Ivoire. Faced with the economic, technical, and institutional constraints of the sector, producers are developing various strategies to maintain the profitability of their farms and secure household incomes. This study analyzes the rationale behind their technical, economic, and organizational choices. The methodology is based on surveys conducted among 205

producers spread across twelve villages. The data were processed using IBM SPSS, Microsoft Excel, and ArcGIS 10.4 software. The analysis shows that 65% of growers practice traditional rubber cultivation and that 90% do not use any chemical inputs. Tapping is performed by professionals on 88.73% of farms. Income is primarily spent on health, education, and food. Agricultural diversification is widely adopted, while membership in cooperatives remains very low (0.98%).
***Keywords**: rubber cultivation; smallholder strategies; adaptation; subprefecture; Soubré*

Introduction

L'hévéaculture constitue depuis les années 1990 l'une des principales transformations agricoles observées dans les zones forestières d'Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, elle s'est imposée comme le troisième produit d'exportation du pays, derrière le cacao et le pétrole. Le pays est aujourd'hui le premier producteur africain et le troisième producteur mondial de caoutchouc naturel (APROMAC, 2024, consulté en ligne le 01 juin 2026). Cette progression est largement liée aux difficultés rencontrées par la cacaoculture, confrontée aux maladies et aux contraintes climatiques, qui ont conduit de nombreux producteurs à se tourner vers l'hévéa comme source de revenus plus stable (J.-F. A. Gbodje, 2021, p. 54). Dans un contexte marqué par le retrait progressif de l'État du secteur agricole, cette culture s'est diffusée grâce à l'initiative des producteurs eux-mêmes (F. Ruf, 2008, p. 5).

Cette expansion s'est accompagnée d'importantes transformations des espaces ruraux et des systèmes de production. Dans le Sud-Ouest ivoirien, l'hévéa a progressivement pris place aux côtés du cacao, modifiant l'organisation des exploitations agricoles. Cette reconversion agricole s'effectue dans un contexte où les producteurs doivent faire face à des contraintes économiques, techniques et institutionnelles. Alors que l'hévéaculture était autrefois

considérée comme une culture exigeante et peu adaptée aux réalités paysannes (A.-M. Pillet-Schwartz, 1980, p. 78), elle s'est progressivement intégrée aux systèmes de production familiaux grâce à l'encadrement technique et commercial assuré par les acteurs de la filière (F. Ruf, 2013, p. 46).

C'est dans ce contexte que s'inscrit la sous-préfecture de Soubré. Important bassin de production d'hévéa, ce territoire du Sud-Ouest ivoirien illustre les mutations actuelles des systèmes agraires forestiers. L'essor de l'hévéaculture y a transformé l'organisation des exploitations et les modes de vie des ménages ruraux. Dès lors, il convient de s'interroger sur les stratégies mises en œuvre par les planteurs pour gérer leurs exploitations, valoriser leurs revenus et faire face aux contraintes de la filière.

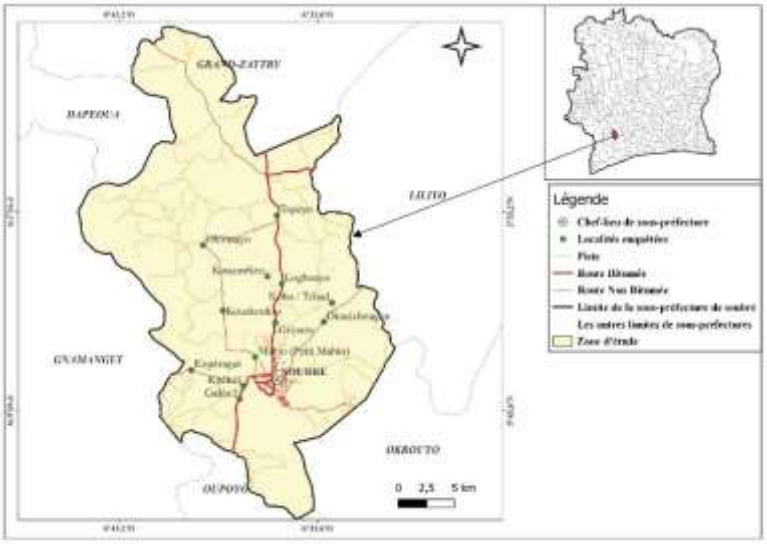
Dans cette perspective, le présent article analyse les logiques paysannes et les stratégies d'adaptation développées par les planteurs d'hévéa de la sous-préfecture de Soubré.

1. Présentation de la zone d'étude

La sous-préfecture de Soubré est située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est limitée par les sous-préfectures de Liliyo au nord, d'Okrouyo à l'est, de Gnamangui au sud et de Buyo à l'ouest. Selon le RGPH de 2021, elle compte 272 773 habitants.

La population est composée de groupes autochtones, principalement les Bété et les Bakwé, ainsi que de nombreux migrants ivoiriens et étrangers attirés par les activités agricoles. L'économie locale repose essentiellement sur l'agriculture, dominée par la culture du cacao. Toutefois, l'hévéa, le palmier à huile et le café occupent également une place importante dans les systèmes de production. La carte 1 présente la localisation de la zone d'étude.

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Source : BNETD, 2016
Réalisation : ASSI Akoto Ulrich Odilon, 2025

2. Matériels et méthodes

2. 1. Données et matériels

Cette étude repose sur l'exploitation de données documentaires, cartographiques, statistiques et de terrain. Les données cartographiques utilisées comprennent les limites administratives et le réseau routier de la zone d'étude. Ces informations ont facilité la délimitation de l'espace étudié ainsi que le repérage des différents éléments géographiques. Les données statistiques proviennent des informations recueillies lors des enquêtes de terrain.

La réalisation a été possible grâce à ArcGIS 10.4. Les données d'enquête ont été saisies et analysées sous IBM SPSS, puis représentées graphiquement à l'aide d'Excel 2013. La rédaction et la mise en forme ont été réalisées avec Word 2013. Le logiciel Kobocollect a été indispensable pour insérer un questionnaire numérique.

2. 2. Méthodes et traitement des données d'enquêtes de terrain

Les informations de terrain ont été recueillies au moyen de questionnaires insérés dans l'application mobile Kobocollect et adressés aux producteurs agricoles.

Le choix des enquêtés repose sur un échantillonnage raisonné, permettant de cibler les acteurs les plus concernés par l'objet de l'étude. La sous-préfecture de Soubré compte 48 villages, dont 12 ont été sélectionnés. Cette sélection a tenu compte de leur répartition le long des principaux axes routiers, à savoir Soubré–Yabayo, Soubré–Léssery, Soubré–Obrouayo et Soubré–Gnamangui. Sur chacun de ces axes, trois villages ont été retenus selon leur position par rapport à la ville de Soubré : un village proche, un village situé à une distance intermédiaire et un village plus éloigné.

Les enquêtes ont concerné principalement les planteurs d'hévéa. Leur sélection a été effectuée en fonction de leur expérience, de leur rôle dans les activités agricoles et de leur disponibilité à participer à la recherche. Cette démarche a permis de collecter des informations auprès d'acteurs directement impliqués dans les dynamiques agricoles observées dans la zone d'étude. La répartition des enquêtés est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des populations agricoles enquêtées dans la sous-préfecture de Soubré

Localités	Nombre de personnes enquêtées
Dioulabougou	20
Galea	15
Gripazo	16
Koda-tchad	19
Koperagui	20
Kouakoukro	20
Kouamekro	15
Kpehiri	15
Logboayo	19
Mayo 1	15
Obrouayo	20
Tapeyo	11
Total	**205**

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le tableau 1 présente la répartition des 205 ménages agricoles enquêtés dans les douze villages retenus pour la recherche. L'effectif des enquêtés varie d'une localité à une autre, avec un minimum de 11 personnes à Tapéyo et un maximum de 20 personnes à Dioulabougou, Koperagui, Kouakoukro et Obrouayo. Les villages de Koda-Tchad et Logboayo comptent chacun 19 enquêtés, tandis que Gripazo enregistre 16 personnes interrogées. Les localités de Galéa, Kouamékro, Kpéhiri et Mayo 1 regroupent chacune 15 enquêtés.

La répartition des enquêtés est relativement homogène entre les différentes localités. Cette distribution permet de

prendre en compte la diversité des réalités agricoles observées dans les villages étudiés et d'obtenir des informations représentatives des dynamiques à l'œuvre dans la sous-préfecture de Soubré. Les légères variations observées entre les effectifs sont liées à la disponibilité des personnes rencontrées lors des enquêtes de terrain.

2. 3. Cadre théorique de la recherche

La présente étude s'appuie sur la théorie de l'acteur stratège élaborée par M. Crozier et E. Friedberg en 1977. Pour ces auteurs, l'action des individus s'inscrit toujours dans un système qui détermine à la fois leurs contraintes et leurs marges de liberté (M. Crozier et E. Friedberg, 1977, p. 11). Les acteurs développent ainsi des comportements et des stratégies adaptés aux situations auxquelles ils sont confrontés. Leurs choix visent aussi bien à améliorer leur position qu'à préserver leur autonomie. Selon M. Crozier et E. Friedberg (1977, p. 24), ces stratégies ne sont pas nécessairement planifiées ; elles se construisent progressivement à partir des ressources disponibles et des possibilités offertes par l'environnement social, économique et institutionnel.

Cette approche constitue une grille de lecture pertinente pour analyser les comportements des planteurs d'hévéa de la sous-préfecture de Soubré. Elle permet de considérer ces producteurs comme des acteurs capables d'adapter leurs pratiques aux contraintes de leur environnement. Dans cette perspective, les décisions prises résultent des ressources mobilisables, des opportunités accessibles et des marges de manœuvre dont disposent les exploitants (M. Crozier et E. Friedberg, 1977, p. 11).

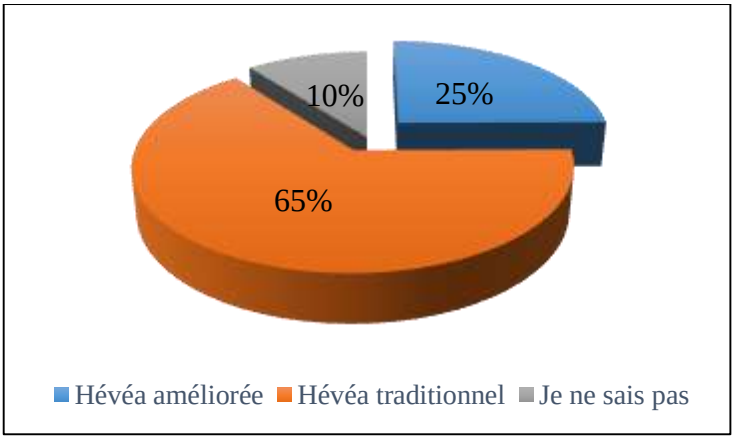
3. Résultats

3. 1. Des choix techniques révélateurs d'une rationalité productive dans la sous-préfecture de Soubré

3. 1. 1. Le maintien de l'hévéaculture traditionnelle : un choix rationnel ancré dans les savoirs locaux

L'hévéa se cultive selon deux grandes typologies dans les localités rurales de Soubré : l'hévéa amélioré ou greffé, recommandé par l'APROMAC, et l'hévéa traditionnel ou sauvage. La figure 1 présente la répartition des paysans selon le type d'hévéa cultivé.

Figure 1: Types d'hévéa cultivés dans la sous-préfecture de Soubré



Source : enquêtes de terrain, 2025

La figure 1 indique que l'hévéaculture traditionnelle est pratiquée par 65 % des producteurs dans la sous-préfecture de Soubré. Les méthodes améliorées concernent quant à elles 25 % des exploitants, alors que 10 % ne savent pas précisément à

quelle catégorie de pratiques correspond leur mode de production.

La prédominance des techniques traditionnelles s'inscrit dans le contexte socio-économique des exploitations agricoles dans la zone de recherche. Ces pratiques, construites à partir de l'expérience des producteurs et adaptées aux réalités locales, demeurent les plus accessibles pour une grande partie des planteurs. Elles nécessitent généralement moins d'investissements financiers et reposent sur des connaissances que les exploitants maîtrisent déjà. Dans un environnement où les ressources économiques restent limitées, les producteurs privilégient souvent des méthodes qu'ils connaissent bien et dont les résultats sont jugés satisfaisants au regard de leurs moyens.

À l'inverse, l'adoption des techniques améliorées reste moins répandue en raison des exigences qu'elles impliquent, notamment en matière d'investissement, de matériel végétal et de suivi technique. Cette situation contribue à maintenir une forte présence des pratiques traditionnelles dans les exploitations hévéicoles dans la Sous-préfecture de Soubré.

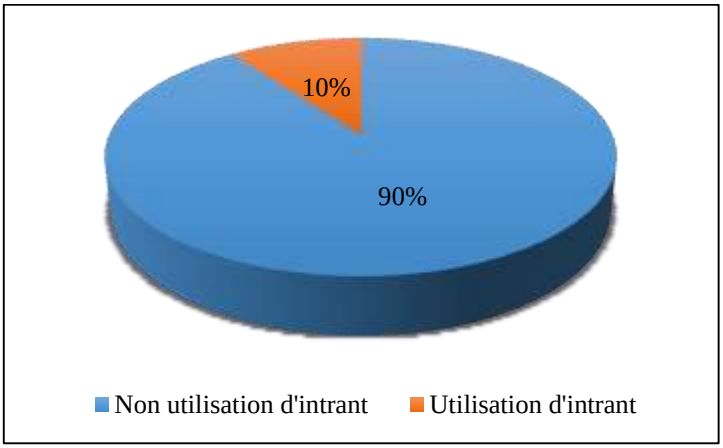
En outre, le fait qu'une partie des enquêtés ne puisse pas identifier clairement le type de pratique utilisé relève certaines insuffisances dans la diffusion de l'information technique. Cela souligne l'importance d'un accompagnement plus soutenu des producteurs afin de renforcer leurs connaissances et d'améliorer la gestion des plantations.

3. 1. 2. La non-utilisation des intrants chimiques : une stratégie de prudence économique et environnementale dans la sous-préfecture de Soubré

L'utilisation des intrants chimiques constitue un marqueur clé

du degré d'intensification agricole. La figure 2 illustre le niveau de recours aux intrants dans les plantations hévéicoles de la sous-préfecture de Soubré.

Figure 2 : Le non-recours aux intrants chimiques : un choix stratégique des planteurs de la sous-préfecture de Soubré



Source : Enquêtes de terrain, 2025

La figure 2 révèle que la majorité des exploitants (90 %) n'utilise pas d'intrants chimiques dans la conduite de leurs plantations d'hévéa. À l'inverse, seuls 10 % déclarent avoir recours à des produits tels que les engrais ou les herbicides.

Cette tendance traduit avant tout les conditions dans lesquelles évoluent les exploitations agricoles de la sous-préfecture de Soubré. Pour de nombreux planteurs, les dépenses liées à l'achat d'intrants demeurent difficiles à supporter, ce qui les conduit à privilégier des pratiques moins coûteuses. L'entretien des plantations repose ainsi principalement sur le travail manuel et sur les connaissances acquises au fil de

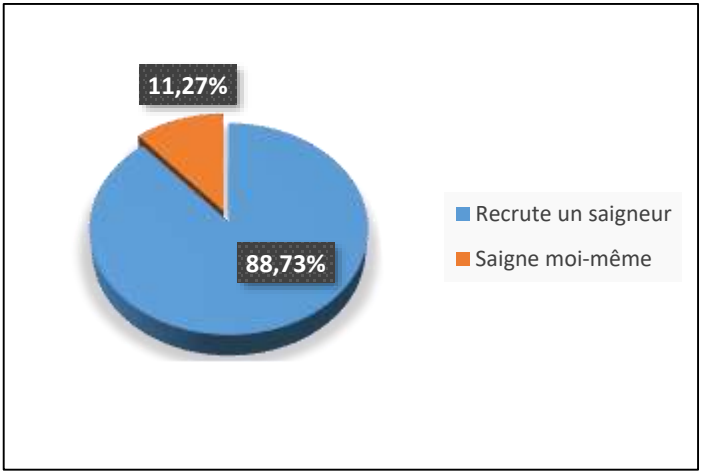
l'expérience. Ces méthodes, largement répandues dans la zone, sont perçues comme mieux adaptées aux moyens dont disposent les exploitants.

Par ailleurs, la faible utilisation des produits chimiques témoigne du maintien de systèmes de production encore peu intensifiés. Les planteurs s'appuient essentiellement sur les potentialités naturelles de leur milieu pour assurer le développement des hévéas dans la sous-préfecture de Soubré. Cela montre la nécessité de renforcer l'accompagnement des producteurs dans cette localité afin de leur permettre de mieux connaître les différentes options techniques disponibles et d'adopter, lorsque cela est nécessaire, des pratiques susceptibles d'améliorer les rendements sans compromettre la durabilité des exploitations.

3. 1. 3. Délégation de la saignée : une stratégie de spécialisation et d'optimisation du travail de l'hévéa dans la sous-préfecture de Soubré

La saignée, opération consistant à inciser l'écorce de l'hévéa pour en extraire le latex, constitue la tâche technique centrale de l'hévéaculture. Elle exige rigueur, endurance et technicité. Face à ces exigences, les planteurs de la sous-préfecture de Soubré ont développé une stratégie claire de délégation, comme l'illustre la figure 3.

Figure 3 : Mains-d'œuvre de saigneur dans la sous-préfecture de Soubré



Source : Enquêtes de terrain 2025

L'analyse de la figure 3 montre que la saignée des hévéas est majoritairement réalisée par des saigneurs professionnels. En effet, 88,73 % des planteurs font appel à une main-d'œuvre spécialisée, contre 11,27 % qui assurent eux-mêmes cette opération.

Le recours important aux saigneurs professionnels traduit l'organisation progressive du travail au sein des exploitations hévéicoles de la sous-préfecture de Soubré. La saignée étant une activité technique qui demande de l'expérience et une certaine maîtrise des gestes, de nombreux planteurs préfèrent la confier à des personnes qualifiées. Ce choix permet d'assurer une exploitation régulière des arbres tout en réduisant

les risques liés à une mauvaise pratique susceptible d'affecter la production de latex ou l'état des plantations.

Par ailleurs, cette répartition des tâches offre aux exploitants la possibilité de consacrer davantage de temps à d'autres activités liées à la gestion de l'exploitation ou à leurs occupations économiques et sociales. Le recours à des saigneurs spécialisés apparaît ainsi comme une solution adaptée aux exigences de la production hévéicole moderne dans la sous-préfecture de Soubré.

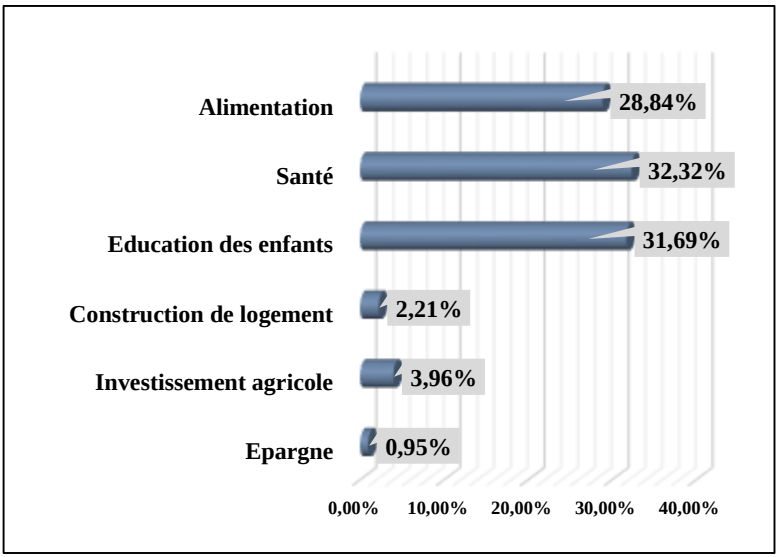
Toutefois, une faible proportion de producteurs continue d'effectuer elle-même la saignée. Cette situation peut s'expliquer par la volonté de limiter les dépenses de main-d'œuvre ou par la maîtrise personnelle de cette technique acquise au fil des années d'expérience. Ces pratiques témoignent de la diversité des modes d'organisation observés au sein des exploitations et mettent en évidence les différentes stratégies adoptées par les planteurs pour assurer la gestion de leurs plantations dans cette localité.

3. 2. Stratégies socio-économiques construites pour assurer la résilience des exploitations et des exploitants dans la sous-préfecture de Soubré

3. 2. 1. Gestion des revenus orientée vers le capital humain et la sécurité familiale des ménages agricoles dans la sous-préfecture de Soubré

La manière dont les planteurs mobilisent et répartissent leurs revenus constitue un révélateur puissant de leurs logiques stratégiques. La figure 4 présente la répartition des dépenses des ménages hévéicoles.

Figure 4: Domaines d'investissement des revenus de l'hévéaculture



Source : Enquêtes de terrain, 2025

L'examen de la figure 4 révèle une répartition des dépenses dominée par les besoins essentiels des ménages agricoles de l'hévéaculture dans la sous-préfecture de Soubré. Les dépenses de santé occupent la première place avec 32,32 %, suivies de celles consacrées à l'éducation des enfants (31,69 %) et à l'alimentation (28,84 %). L'importance accordée aux dépenses de santé traduit le souci des ménages de faire face aux problèmes sanitaires susceptibles d'affecter leur bien-être et leur capacité de travail. Dans un contexte où l'accès aux soins demeure parfois difficile, les producteurs accordent une attention

particulière à cette composante afin de préserver la stabilité du ménage et la continuité des activités agricoles.

Les dépenses liées à l'éducation occupent également une place importante dans le budget des planteurs. Cette situation témoigne de l'intérêt accordé à la scolarisation des enfants, perçu comme un moyen d'améliorer les conditions de vie future des familles. L'investissement dans l'éducation apparaît ainsi comme une priorité pour de nombreux ménages ruraux qui cherchent à offrir de meilleures perspectives à la génération suivante.

Par ailleurs, la part élevée consacrée à l'alimentation s'explique par la forte spécialisation des exploitations dans la culture de l'hévéa. Cette orientation productive réduit souvent les superficies destinées aux cultures vivrières, obligeant les ménages à se procurer une grande partie de leurs denrées sur les marchés.

En revanche, les dépenses destinées aux investissements agricoles (3,96 %), à la construction de logements (2,21 %) et à l'épargne (0,95 %) demeurent relativement faibles. Cette situation montre que les revenus tirés de l'hévéaculture servent principalement à couvrir les besoins courants des ménages plutôt qu'à financer des projets d'accumulation économique. Elle met également en lumière les difficultés rencontrées par les producteurs pour dégager des ressources suffisantes en vue d'investissements durables susceptibles de renforcer leur capacité productive et leur sécurité financière.

3. 2. 2. Diversification agricole, une stratégie consciente de sécurisation économique des ménages agricoles de l'hévéa dans la sous-préfecture de Soubré

Face aux risques inhérents à la monoculture, les planteurs de la

Sous-préfecture de Soubré ont développé une stratégie de diversification agricole délibérée, comme en témoigne le tableau 2.

Tableau 2 : Diversification des activités agricoles dans la sous-préfecture de Soubré

Autres activités agricoles / Type d'activités agricoles	Paysans n'ayant pas diversifié	Paysans ayant diversifié	Total général
La culture du cacao	0	137	137
La culture du palmier à huile	0	30	30
Produits vivriers	0	38	38
Total	**0**	**205**	**205**

Source : Enquêtes de terrain, 2025

L'analyse du tableau 3 montre une diversification généralisée des activités agricoles au sein des exploitations enquêtées. En effet, l'ensemble des 205 planteurs interrogés pratique au moins une culture associée à l'hévéa. Parmi eux, 137 producteurs, soit 66,8 %, combinent l'hévéaculture avec la cacaoculture, tandis que 38 planteurs (18,5 %) associent l'hévéa aux cultures vivrières et 30 producteurs (14,6 %) au palmier à huile.

Cette situation traduit l'importance de la diversification dans les stratégies de gestion des exploitations agricoles de la sous-préfecture de Soubré. La combinaison de l'hévéa et du cacao, qui constitue l'association la plus fréquente, permet aux producteurs de disposer de plusieurs sources de revenus et de réduire leur dépendance à une seule spéculation. Cette complémentarité contribue à renforcer la stabilité économique des ménages agricoles face aux fluctuations des prix agricoles et aux incertitudes liées à la production.

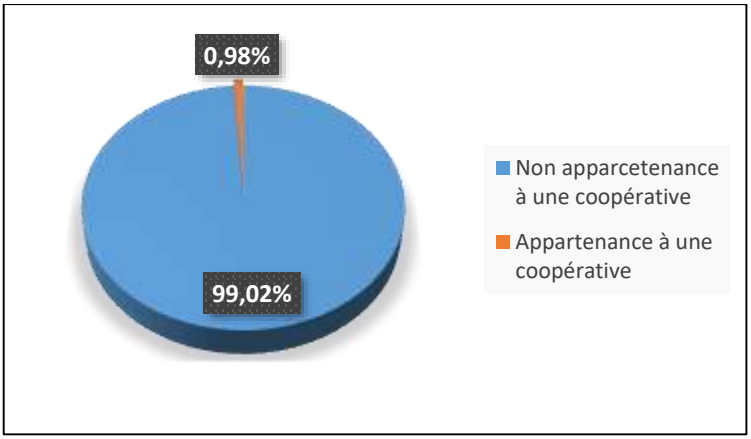
L'association de l'hévéa aux cultures vivrières répond également à des préoccupations liées à l'approvisionnement alimentaire des familles. En maintenant des parcelles destinées à la production de denrées de consommation courante, les exploitants réduisent leur dépendance vis-à-vis des marchés locaux tout en assurant une partie de leurs besoins alimentaires.

Quant à la présence du palmier à huile dans certains systèmes de production, elle témoigne de la recherche de nouvelles opportunités de revenus et de la volonté de valoriser au mieux les ressources foncières disponibles. Dans l'ensemble, ces différentes associations culturales illustrent la capacité d'adaptation des producteurs aux contraintes économiques et environnementales. Elles traduisent la mise en place de systèmes de production diversifiés visant à sécuriser les revenus des ménages et à renforcer la durabilité des exploitations agricoles.

3. 2. 3. Faible engagement coopératif, une stratégie de méfiance ou isolement institutionnel des ménages agricoles dans la sous-préfecture de Soubré?

L'organisation collective des producteurs au sein de coopératives constitue un levier reconnu de développement agricole. Or, dans la sous-préfecture de Soubré, la figure 5 révèle une réalité surprenante.

Figure 5: Appartenance à des associations hévéicoles des ménages agricoles dans la sous-préfecture de Soubré



Source : Enquêtes de terrain, 2025

L'analyse de la figure 5 permet de voir une très faible intégration des planteurs aux organisations coopératives dans la Sous-préfecture de Soubré. En effet, 99,02 % des producteurs enquêtés déclarent ne pas appartenir à une coopérative agricole, contre seulement 0,98 % qui sont membres d'une structure organisée. Cela traduit une faible implantation du mouvement coopératif au sein de la filière hévéicole dans la zone d'étude.

Plusieurs facteurs expliquent cette faible adhésion des ménages agricoles dans la Sous-préfecture de Soubré. D'une part, de nombreux producteurs privilégient une gestion individuelle de leurs activités agricoles, estimant que celle-ci leur offre davantage de liberté dans la commercialisation de leur production et dans la prise de décisions relatives à leur exploitation. D'autre part, la méconnaissance des avantages liés

à l'action collective ou les expériences peu concluantes de certaines organisations peuvent limiter l'intérêt des planteurs pour les structures coopératives.

La très faible proportion de planteurs affiliés à une coopérative montre ainsi que les mécanismes d'organisation collective demeurent peu développés dans la localité. Pourtant, les coopératives peuvent jouer un rôle important dans l'accès aux intrants, à l'encadrement technique, au financement et à la commercialisation des produits agricoles. Dès lors, le renforcement des actions de sensibilisation et d'accompagnement apparaît nécessaire pour favoriser une meilleure intégration des producteurs aux structures collectives et améliorer la compétitivité de la filière hévéicole.

4. Discussion

4.1. Des choix techniques révélateurs d'une rationalité productive dans la sous-préfecture de Soubré

D'abord, l'enquête révèle que 65 % des planteurs d'hévéa de la sous-préfecture de Soubré pratiquent l'hévéaculture traditionnelle, contre 25 % qui recourent aux méthodes améliorées. Cette situation traduit le poids des savoirs locaux dans la conduite des plantations et témoigne d'une préférence pour des techniques déjà maîtrisées. Ce constat rejoint les analyses de F. Ruf (2012, p. 108), selon lesquelles le développement de l'hévéaculture familiale en Côte d'Ivoire s'est appuyé sur une appropriation progressive des connaissances techniques par les producteurs eux-mêmes. Dans la même logique, M. J. M. N'Guetta et al. (2023, p. 325) relèvent dans le département de Méagui que les producteurs privilégient des pratiques accessibles leur permettant de sécuriser leurs revenus. Ces deux approches mettent en évidence la place centrale des connaissances empiriques dans l'expansion de l'hévéaculture. Les données recueillies à Soubré prolongent

également les observations de A. M. Pillet-Schwartz (1980, p. 78), qui soulignait déjà que les producteurs intégraient progressivement les pratiques hévéicoles à leurs systèmes de production. Ainsi, loin d'être un signe d'immobilisme technique, la prédominance des pratiques traditionnelles semble relever d'une stratégie rationnelle d'adaptation aux réalités économiques locales.

Ensuite, 90 % des planteurs interrogés déclarent ne pas utiliser d'intrants chimiques dans leurs plantations. Cette tendance met en évidence le caractère encore extensif de l'hévéaculture dans la sous-préfecture de Soubré. Elle est en accord avec les travaux de H. J. C. Diby et al. (2017, p. 93), qui soulignent que les exploitations villageoises du sud-est ivoirien s'appuient principalement sur les potentialités naturelles des sols. De leur côté, M. J. M. N'Guetta et al. (2023, p. 335) insistent sur la nécessité d'encourager l'utilisation d'intrants organiques afin d'améliorer la fertilité des plantations, ce qui laisse apparaître la faible diffusion de ces pratiques dans les zones hévéicoles. Si ces auteurs mettent surtout l'accent sur les limites agronomiques de cette situation, les informations recueillies à Soubré permettent d'y voir également une stratégie économique visant à réduire les coûts de production. Cette interprétation rejoint les analyses de E. Penot (1998, p. 99) qui, dans le contexte indonésien, met en évidence la préférence des petits producteurs pour des systèmes hévéicoles extensifs reposant essentiellement sur les ressources naturelles disponibles. Dans les deux cas, la limitation des dépenses apparaît comme un facteur déterminant dans les choix techniques des producteurs.

Enfin, 88,73 % des planteurs de la sous-préfecture de Soubré confient la saignée à des professionnels spécialisés. Cette pratique montre que les producteurs accordent une

importance particulière à cette opération qui conditionne directement les rendements et les revenus tirés de l'hévéa. Cette réalité confirme les observations de F. Ruf (2012, p. 119-120), qui met en évidence le rôle stratégique joué par les saigneurs dans la performance économique des exploitations. Dans le même sens, M. J. M. N'Guetta et al. (2023, p. 327) soulignent que la régularité des revenus procurés par l'hévéa dépend en grande partie de la qualité de la saignée. Toutefois, cette tendance n'est pas uniforme. J.-F. A. Gbodje (2021, p. 55) relève que l'absence d'organisations professionnelles dans certaines localités du Sud-ouest ivoirien limite l'accès à une main-d'œuvre qualifiée. Cette analyse permet de comprendre pourquoi une minorité de producteurs de Soubré, soit 11,27 %, continue d'assurer elle-même cette activité. Dès lors, les pratiques observées traduisent une combinaison entre savoir-faire paysan et recours à une expertise spécialisée lorsque celle-ci est jugée indispensable à la rentabilité de l'exploitation.

4.2. Stratégies socio-économiques construites pour assurer la résilience des exploitations et des exploitants dans la sous-préfecture de Soubré

Premièrement, les revenus tirés de l'hévéaculture sont principalement consacrés à la santé (32,32 %), à l'éducation des enfants (31,69 %) et à l'alimentation (28,84 %), tandis que l'investissement agricole (3,96 %) et l'épargne (0,95 %) demeurent marginaux. Cette répartition traduit la priorité accordée par les ménages à la satisfaction des besoins essentiels. Elle rejoint les conclusions de M. J. M. N'Guetta et al. (2023, p. 332), qui observent dans le département de Méagui que les revenus de l'hévéa sont d'abord mobilisés pour garantir la sécurité économique des familles. Une analyse similaire est proposée par M. S. Akmel (2018, p. 429), qui souligne que les revenus de l'hévéaculture servent principalement à répondre aux besoins économiques et socioculturels des ménages ruraux.

Cette réalité renforce les observations de F. Ruf (2012, p. 115), selon lesquelles l'hévéa permet aux producteurs de financer la scolarisation des enfants ou la construction d'un logement sans recourir au crédit. Toutefois, l'importance des dépenses sociales contraste avec la faiblesse des investissements productifs et de l'épargne. Cette situation rejoint les analyses de J.-F. A. Gbodje (2021, p. 60), qui montre que les revenus générés par l'hévéaculture sont souvent absorbés par les charges quotidiennes des ménages, limitant ainsi les possibilités d'accumulation de capital. Les informations recueillies à Soubré suggèrent donc que l'amélioration des conditions de vie ne s'accompagne pas nécessairement d'un renforcement durable des capacités d'investissement des exploitations.

Deuxièmement, l'ensemble des planteurs enquêtés associe l'hévéa à au moins une autre culture. L'association hévéa-cacao domine largement avec 66,8 %, suivie des cultures vivrières (18,5 %) et du palmier à huile (14,6 %). Cette configuration témoigne d'une volonté de diversifier les sources de revenus afin de réduire les risques liés à la dépendance à une seule spéculation. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux de F. Ruf (2012, p. 105), qui met en évidence l'ancienneté des stratégies de diversification agricole dans les zones forestières ivoiriennes. Dans le même sens, M. J. M. N'Guetta et al. (2023, p. 326) relèvent que de nombreux producteurs de Méagui associent l'hévéa au cacao pour sécuriser leurs revenus face aux incertitudes du marché. Cette logique est également observée par E. Penot (1998, p. 100), qui montre que les petits producteurs intègrent généralement l'hévéa aux systèmes de cultures déjà existants plutôt que de remplacer totalement les productions antérieures. Toutefois, cette diversification ne fait pas l'unanimité dans la littérature. J.-F. A. Gbodje (2021, p. 57) et M. S. Akmel (2018, p. 431) attirent l'attention sur les conséquences de l'expansion des cultures de rente sur les

superficies vivrières. Selon ces auteurs, la progression de l'hévéa contribue à la réduction des espaces consacrés aux cultures alimentaires et accroît les risques d'insécurité alimentaire. Ainsi, si la diversification observée à Soubré constitue une stratégie pertinente de résilience économique, elle soulève également la question de l'équilibre à maintenir entre cultures de rente et productions vivrières.

Troisièmement, 99,02 % des planteurs de la sous-préfecture de Soubré déclarent n'appartenir à aucune coopérative agricole. Cette situation met en évidence une faible structuration collective de la filière hévéicole à l'échelle locale. Elle fait écho aux analyses de F. Ruf (2012, p. 111), qui rappelle que l'expansion de l'hévéaculture villageoise s'est opérée dans un contexte marqué par le retrait progressif de l'État des fonctions d'encadrement agricole. Les travaux de J.-F. A. Gbodje (2021, p. 55) aboutissent à des conclusions similaires en montrant que les hévéaculteurs du Sud-ouest ivoirien sont rarement organisés au sein de coopératives ou de groupements structurés. Cette tendance est également observée par M. J. M. N'Guetta et al. (2023, p. 331), qui soulignent la préférence des producteurs de Méagui pour des démarches individuelles dans la gestion de leurs exploitations. Ces différentes analyses convergent vers l'idée que l'autonomie constitue aujourd'hui un mode dominant d'organisation des producteurs d'hévéa. Toutefois, cette lecture est nuancée par M. S. Akmel (2018, p. 432), qui met en évidence dans la région de Dabou l'existence d'initiatives d'encadrement portées par des acteurs privés. Son analyse suggère que l'adhésion des producteurs à des structures collectives dépend largement de leur capacité à répondre aux attentes des planteurs.

Conclusion

L'étude des pratiques hévéicoles dans la sous-préfecture de Soubré montre que les producteurs adoptent des stratégies adaptées à leurs réalités économiques et sociales. La prédominance de l'hévéaculture traditionnelle, le faible recours aux intrants chimiques et la délégation de la saignée à des professionnels traduisent des choix techniques visant à limiter les coûts tout en assurant la continuité de la production.

Parallèlement, les revenus de l'hévéa sont principalement consacrés à la santé, à l'éducation et à l'alimentation des ménages, tandis que les investissements productifs demeurent faibles. Face aux risques liés à la monoculture, les producteurs diversifient leurs activités en associant l'hévéa au cacao, aux cultures vivrières ou au palmier à huile afin de sécuriser leurs revenus. En revanche, la très faible adhésion aux coopératives révèle un faible niveau d'organisation collective au sein de la filière.

Ainsi, les pratiques observées dans la sous-préfecture de Soubré constituent une base d'information importante pour les décideurs et les organismes d'appui au monde agricole, en vue de mettre en œuvre des actions mieux adaptées aux besoins des producteurs, particulièrement dans les domaines de l'accès aux intrants, de l'encadrement technique et de l'organisation collective.

Références bibliographiques

AKMEL Meless Simon, 2018, « Enjeux socio-économiques de l'hévéaculture et risque d'insécurité alimentaire en pays

Odjukru dans la région de Dabou (Côte d'Ivoire) », in Tropicultura, vol. 36, n° 2, pp. 425-434.

APROMAC, 2024, *Journées nationales du Caoutchouc naturel*, Abidjan, Côte d'Ivoire : Consulté en ligne le 01 juin 2026 https://www.sikafinance.com/marches/actualites/heveaculture-la-cote-divoire-a-produit-168-million-de-tonnes-de-caoutchouc-naturel-en-2023_31749

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'Acteur et le Système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, 436 p.

DIBY Hugues Jean Cyrille, KOFFI Simplice Yao et ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, 2017, « Impacts environnementaux de l'hévéaculture dans le département d'Aboisso, Sud-Est de la Côte d'Ivoire », in European Scientific Journal, vol. 13, n° 29, pp. 91-110.

GBODJE Jean-François Aristide, 2021, « Expansion de l'hévéaculture et risque d'insécurité alimentaire dans le département de Lakota (Sud-Ouest Ivoirien) », in Revue Espace Géographique et Société Marocaine, n° 45/46, pp. 53–68.

N'GUETTA Manouan Jean Marcel, KOUASSI Kouadio Edouard et KONAN Kouakou Blaise, 2023, « Sécurité alimentaire dans un contexte de dynamique de l'hévéaculture dans le département de Méagui », in Collection Recherches et Regards d'Afriqu*e*, vol. 2, pp. 318–337.

PENOT Eric, 1998, « L'amélioration des agroforêts à hévéas en Indonésie », in Plantations, Recherche, Développement, vol. 5, n° 2, pp. 99–110.

PENOT Eric et GOUYON Anne, 1997, « L'hévéaculture paysanne indonésienne : agroforêts et plantations clonales, des choix pour l'avenir », in Succès et limites des révolutions vertes, Montpellier, CIRAD, pp. 169–182.

PILLET-SCHWARTZ Anne-Marie, 1980, « Une tentative de vulgarisation avortée : l'hévéaculture villageoise en Côte

d'Ivoire », in Cahiers d'études africaines, vol. 20, n° 77, pp. 77–93.

RUF François, 2008, *L'appui à l'hévéaculture familiale. Capitalisation sur l'expérience de l'AFD : étude de cas Côte d'Ivoire. Le processus de l'innovation dans la région de Gagnoa*, Paris, AFD, Série Évaluation et capitalisation n° 26, 57

RUF François, 2012, « L'adoption de l'hévéa en Côte d'Ivoire. Prix, mimétisme, changement écologique et social », in Économie rurale, n° 330–331, pp. 103–124.

RUF François, 2013, « Agriculture contractuelle et boom de l'hévéaculture villageoise en Côte d'Ivoire », in Cahiers Agricultures, vol. 22, n° 1, pp. 46–52.